

**Première réunion des Ministres en charge de l'éducation,  
des sciences, de la technologie et de l'innovation**

**« Organisation de l'Espace Régional de l'Éducation, des sciences, de la technologie et de l'Innovation en Afrique centrale »  
Libreville (GABON) 21 au 26 novembre 2022**

---

Il devra être dûment renseigné et renvoyé à la Commission de la CEEAC au plus tard le 15 octobre 2022 à l'adresse suivante : [david.ossene@ceeac-eccas.org](mailto:david.ossene@ceeac-eccas.org)

Pays : .....

**I/- Généralités**

Combien d'établissements publics d'enseignement général compte votre Etat ?

Niveau de formation	Nombre d'établissements Publics d'enseignement général			Nombre d'établissements publics d'enseignement technique et de formation professionnelle						Outils mis en place <sup>1</sup>				
				Filières de formation										
	Zone urbaine	Zone semi- urbaine	Zone rurale	Zone urbaine			Zone semi- urbaine			Zone rurale			Oui	Non
Pré-primaire				SP	SS	ST	SP	SS	ST	SP	SS	ST		
Primaire														
Secondaire	1 <sup>er</sup> cycle													
	2 <sup>nd</sup> cycle													
EFTP														
Enseignement Supérieur														
Recherche Scientifique														
Développement technologique														

<sup>1</sup> Avez-vous mis en place des outils susceptibles de vous renseigner sur le nombre de personnes sorties de ces établissements ayant trouvé un emploi décent ?

S.P = Secteur primaire			S.S= secteur secondaire				S.T. =Secteur Tertiaire				
Question	Oui	Non	ce document cadre a-t-il été mis en place		Si oui,		Si non,		Dites de manière synthétique quelles sont les autres difficultés rencontrées.		
I- Votre pays a-t-il un document cadre en éducation : politique, stratégie, programmes spécifiques, dans les secteurs ci-dessous ? <i>(cochez la bonne réponse)</i>			Avant 2015	Après 2015	quelles dispositions spécifiques qui ont-elles été prises pour mettre en œuvre les mesures ci-contre ?		de quelles natures sont les obstacles ?	Politiques	Finan-cières	Adminis-tratives	
Développement de la petite enfance											
Education de la petite enfance											
Education primaire et secondaire											
Alphabétisation											
Enseignement Technique et Formation Professionnelle											
Enseignement Supérieur, Développement Technologique et Innovation											
II/- En ce qui concerne les orientations pour l'éducation et le développement de la petite enfance, l'éducation préscolaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation, votre pays prend-il en compte les directives de :	Oui	Non	Ces mesures vous ont-elles aidées à améliorer la qualité de l'éducation dans les différents secteurs ?						Quelles dispositions spécifiques qui ont-elles été prises pour mettre en œuvre les mesures ci-contre ?	Dites de manière synthétique quelles sont les autres difficultés rencontrées	
			EDPE	Ecole primaire	1 <sup>er</sup> cycle secondaire	2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	Enseignement supérieur	Recherche scientifique	développement technologique		
l'Agenda 2030 des Nations Unies											
l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ?											

<b>la STISA 2024</b>												
<b>la CESA 16-25</b>												
<b>III/- Le système d'éducation-formation de votre pays prend-il en compte les six principes directeurs de la CESA 16-25 :</b>												
* les sociétés du savoir qu'appelle la réalisation de l'Agenda 2063 qui repose sur le capital humain ?												
* l'éducation holistique, inclusive et équitable soutenue par des conditions d'apprentissage continu tout au long de la vie ?												
* la bonne gouvernance, le leadership et la responsabilité ?												
* la mobilité intra-africaine et l'intégration académique ?												
* Le développement de la Science, de la Technologie et de l'Innovation, impulsé par la créativité et l'esprit d'entreprise ?												
* L'environnement propice à l'apprentissage, assuré par une bonne alimentation et un état physique et socio-psychologique adéquat ?												
<b>IV/- Le système d'éducation-formation de votre pays prend-il en compte les sept piliers de la CESA 16-25</b>												
* Une volonté politique de redynamiser le secteur de l'éducation et de la formation ?												
* Une volonté de promouvoir un environnement de paix et de sécurité ?												
* Une volonté de promouvoir une égalité des genres et une sensibilité												

aux différences culturelles											
* Une volonté de mobiliser les ressources, notamment, les ressources nationales											
* Une volonté de mobiliser les ressources, notamment, les ressources nationales											
* Un renforcement de capacités institutionnel prenant en compte (a)- la bonne gouvernance et la transparence (b)- une coalition des acteurs pour un processus participatif crédible et autorisant des partenaires solides entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé											
* L'orientation et l'accompagnement des apprenants à tous les niveaux et dans les différents types de formation											
<b>V/- Le système d'éducation-formation de votre pays tend-il vers la réalisation des douze objectifs stratégiques de la CESA 16-25 ?</b>											
(cocher la bonne réponse)											
OS1- Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation											
OS2- Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation											
OS3- Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et de la formation ainsi que											

la gestion des systèmes éducatifs											
OS4- Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes, par des processus d'harmonisation nationale régionale et continentale											
OS5 - Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres ;											
OS6- Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieux et efficaces pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme											
OS7- Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques chez les jeunes et promouvoir la culture scientifique dans la société											
OS8- Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et supérieur, en renforçant les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation											
OS9- Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et de promouvoir la compétitivité mondiale											
OS 10- Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge, en s'appuyant sur les valeurs communes africaine											
OS11- Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de											

communication, et d'usage de données											
OS12- Organiser une coalition de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25											
<b>VI/- Le système d'éducation-formation de votre pays prend-il en compte les cibles spécifiques en éducation des ODD ?</b>											
4.1 faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile d'ici 2030 ?											
4.2 faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire d'ici 2030 ?											
4.3 faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable d'ici 2030 ?											
4.4 augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention											

d'un travail décent et à l'entrepreneuriat d'ici 2030 ?												
4.5 éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle d'ici 2030 ?												
4.6 veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter d'ici 2030 ?												
4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable												
4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous												

4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement											
4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement											
<b>3- Ces documents sont-ils devenus des instruments normatifs adoptés et mis en œuvre par le Gouvernement et tous ses partenaires dans le domaine des formations éducatives, la recherche scientifique et l'innovation ? (loi, charte, décret, etc.)</b>											
